

Un marché de l'emploi en surchauffe : des évolutions à prendre en compte et des potentiels à exploiter

Focus sur l'emploi

A quelques mois des prochaines élections cantonales et à quelques semaines d'une votation primordiale sur la libre circulation des personnes, il est utile de faire le point sur la situation et les évolutions du marché de l'emploi, afin de bien situer le contexte et les enjeux.

En tant que principal vecteur de redistribution des richesses, mais également en tant que facteur déterminant d'intégration sociale, l'emploi est au cœur des priorités et des actions socialistes depuis toujours. Pas seulement la lutte pour créer de nouveaux emplois et réduire le chômage, mais également pour promouvoir de meilleures conditions de travail et de salaire. Ce n'est donc pas un hasard si ce sont des conseillers d'Etat socialistes qui assument, depuis de nombreuses années, la direction du département cantonal compétent.

Ce petit dossier décrit brièvement la situation du marché de l'emploi à travers quelques constats, avant d'évoquer certaines des actions déployées durant les dernières années. Finalement, il offre deux regards croisés quant aux enjeux pour les années à venir.

Depuis début 2005, le canton de Neuchâtel vit une période de surchauffe de plus en plus marquée sur le marché de l'emploi. Le nombre d'emplois offerts dans le canton a en effet connu une hausse soutenue. Le mouvement a commencé d'abord dans le secteur secondaire, qui a à lui seul progressé de 5800 emplois. Il s'est ensuite étendu, dès mi-2006, au secteur tertiaire, qui affiche à ce jour une progression très réjouissante, de quelque 2400 emplois. Au total, le canton a vécu une progression de près de 10% et offre aujourd'hui plus de 90'000 emplois !

De manière certaine, cette évolution a eu des effets positifs en termes sociaux, démographiques, financiers et fiscaux. Entre autres, même s'il n'y a pas toujours adéquation entre les postes créés et la main-d'œuvre disponible, la croissance marquée de l'emploi a largement contribué à la baisse du taux de chômage, qui est passé de 4,7% en janvier 2005 à 3,1% pour septembre 2008.

Par contre, la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs-clés de notre économie cantonale s'est beaucoup aggravée, avec notamment pour conséquence la nécessité, pour les employeurs concernés, de recruter dans un rayon bien plus distant qu'auparavant. Un défi relevé grâce à l'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes quasiment parallèlement à ces évolutions, qui a permis à notre économie cantonale de poursuivre sa croissance en s'appuyant sur l'apport décisif de la main-d'œuvre frontalière.

Ces évolutions consacrent le rôle de pôle urbain de l'Arc jurassien joué par Neuchâtel, mais engendrent aussi des défis de taille, tant pour les entreprises, qui peinent à trouver les compétences recherchées, que pour les collectivités, qui doivent gérer, entre autres, les problématiques liées à la mobilité de la main-d'œuvre et concevoir, par-delà les frontières, l'agglomération transfrontalière de demain.

Globalement, l'économie neuchâteloise s'est renforcée et s'est beaucoup diversifiée, même si ces dernières années ont vu l'horlogerie réaffirmer son rôle prépondérant au sein de notre secteur industriel, à côté du technico-médical. En outre, même si le savoir-faire neuchâtelois dans la haute précision et les microtechniques joue tout son rôle dans la forte croissance que nous vivons, l'économie cantonale enregistre également une progression du secteur tertiaire.

En matière de conditions de travail et de salaire, la pénurie actuelle a permis d'aboutir à de sensibles améliorations pour les travailleuses et les travailleurs dans les secteurs les plus touchés.

Le renforcement des contrôles a également permis de diminuer les abus les plus manifestes et le recours au travail illicite. Cependant, tous les secteurs économiques ne sont pas concernés par ces améliorations. Il subsiste des situations légalement conformes, mais humainement, socialement et politiquement inacceptables, avec des secteurs économiques entiers qui s'appuient sur une main-d'œuvre embauchée à des conditions ne permettant pas de vivre sans recourir à des soutiens financiers des collectivités.

« le canton a vécu une progression de près de 10% et offre aujourd'hui plus de 90'000 emplois »

Une action efficace et soutenue

Lors de la précédente législature, s'appuyant sur l'entrée en vigueur des accords bilatéraux, notre canton s'était doté d'une loi sur l'emploi particulièrement progressiste, qui confiait de grandes responsabilités aux partenaires sociaux, tout en donnant à l'Etat de puissants outils d'analyse et de régulation. Les moyens de contrôle du marché de l'emploi, encore embryonnaires au début du millénaire, avaient été

considérablement renforcés. C'est dire si le bilan socialiste à l'issue de la précédente législature était positif en matière de politique de l'emploi.



Avec la double majorité de gauche législative et exécutive qui dirige le canton depuis 2005, le mouvement s'est encore accentué. C'est une politique de l'emploi

dynamique, proactive et anticipative qui s'est déployée et qui profite aussi bien aux employés qu'aux employeurs et aux collectivités.

En matière de création d'emplois, nous avons su exploiter au mieux les effets de la bonne conjoncture économique et nous avons atteint des chiffres records, avec une progression du nombre d'emplois offerts de plus de 8000 unités depuis début 2005. Nous avons également pu nous appuyer sur les milliers d'emplois créés pour favoriser le placement des demandeurs

d'emploi et l'insertion des jeunes. L'Etat, notamment au travers du service de l'emploi, a développé des partenariats novateurs avec les entreprises pour répondre à la fois aux besoins de ces dernières et à ceux des demandeurs d'emploi.

Du côté des conditions de travail, le déploiement des contrôles et les mesures d'accompagnement ont non seulement permis d'éviter toute forme de dumping salarial lié à la libre circulation, mais ont en outre permis d'identifier et d'attaquer des inégalités qui frappaient certaines catégories de travailleurs depuis longtemps déjà. D'une manière générale, les contrôles se sont beaucoup intensifiés, dans un climat de confiance entre les partenaires sociaux et l'Etat. Une confiance qui s'est même traduite par un mandat confié par les partenaires sociaux du bâtiment au Service de l'emploi via son office de surveillance, pour que ce dernier effectue des contrôles quant au respect des dispositions conventionnelles !

Ces actions, portées par des socialistes pour la quasi-totalité d'entre elles, ont largement contribué à ce que la croissance soit plus marquée à Neuchâtel qu'en moyenne suisse et, surtout, à ce que cette croissance profite au plus grand nombre...

Bernard Soguel
Conseiller d'Etat



Regards croisés sur les enjeux du marché de l'emploi pour les années à venir



En Suisse, les femmes gagnent toujours en moyenne 20% de moins que les hommes, à travail égal. L'égalité des salaires est très loin de se régler toute seule et, même si certaines entreprises affirment qu'il n'y a plus d'inégalités en leur sein, il en va souvent tout autrement dans la réalité.

Il est donc urgent qu'en plus du renchérissement, les entreprises augmentent les salaires féminins en valeur réelle, comme le demandent les syndicats, afin de se rapprocher concrètement de l'égalité.

Une telle mesure permettra aussi d'enrayer l'augmentation du nombre des travailleurs pauvres et d'agir concrètement pour lutter contre cette dérive qui a commencé durant les années nonante, lorsque l'on a vu croître le nombre de travailleurs dont le salaire plein, pour au moins 40 heures hebdomadaires, n'atteint pas le seuil de pauvreté. Parfois, même un deuxième emploi ne suffit pas à entretenir correcte-

ment leur ménage, sans l'apport de l'aide sociale ou le soutien de divers organismes. Aujourd'hui, les travailleurs pauvres représentent plus de 7,5% de la population active. Avec comme principaux effets la souffrance de ces personnes et des coûts importants pour la collectivité.

Il est urgent d'agir et c'est d'ailleurs pour cette raison que les syndicats négocient des conventions collectives de travail (CCT) incluant un salaire minimum. Même si certains disent qu'il y a un risque de tirer les salaires vers le bas, ces montants minimums assurent, à ceux qui les touchent, de ne pas se retrouver dans les 7,5% décrits plus haut.

Alors clairement, l'enjeu pour l'emploi de demain, c'est de lutter contre toute forme de dumping, d'obtenir des salaires suffisants pour vivre, ainsi qu'une réelle égalité entre hommes et femmes. Et pour y contribuer, peut-être un salaire minimum obligatoire toutes branches confondues en Suisse ?

David Taillard
Député et président de l'USCN

Depuis des décennies, les politiques cantonales de développement économique et de l'emploi sont dirigées par des conseillers d'Etat socialistes. La capacité d'innovation et d'anticipation dont ils ont fait et font encore preuve dans l'exercice de leurs fonctions contribue grandement à la crédibilité de notre parti, tant il est vrai que leur action a permis d'obtenir des résultats tangibles et reconnus en Suisse entière. Une action soutenue et avant-gardiste, qui a notamment permis à notre canton de se relever de la crise horlogère, de diversifier son tissu économique, d'entretenir et de développer un partenariat social fort et envié, tout en utilisant toute la marge de manœuvre offerte par le droit fédéral en matière de protection

légale des travailleuses et des travailleurs.

Alors que dans ses débuts, la promotion économique est née pour favoriser le plein emploi, l'enjeu de demain est inverse. La baisse annoncée du nombre d'actifs obligera à réorienter la politique de l'emploi pour développer une capacité de réponse aux besoins des entreprises, afin d'assurer la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée. Une telle aptitude constituera, à n'en pas douter, un atout décisif en matière de promotion économique.

Ce nouvel enjeu rejoint pleinement les préoccupations relayées par nos élus à tous les niveaux depuis des années, en matière de formation, de soutien à l'activité professionnelle des femmes et

d'outils d'insertion et de réinsertion. Comme nous avons su le faire par le passé, osons mener dès aujourd'hui des actions novatrices dans notre canton, afin d'anticiper la pénurie plutôt que de la subir !

Jean-Nat Karakash
Conseiller stratégique du DEC

